

Publié le 10 juillet 2020

Transition écologique dans les RUP, le Parlement européen va rajouter 400 M€

Le Parlement européen va voter prochainement une enveloppe de financement de 400 millions d'euros pour accompagner les RUP dans leur transition vers l'utilisation d'énergie propres.



La Commission du Développement Régional au Parlement européen a adopté un amendement demandant une enveloppe spécifique d'approximativement 400 millions d'euros pour les RUP (Ndlr, région ultrapériphérique de l'Union européenne) au sein du Fonds de transition juste, afin de permettre la réalisation **d'investissements vers des énergies décarbonées.**

Le Fonds de transition juste, d'un montant total de **40 Mds d'Euros, dont 2,14Mds d'€ sont aujourd'hui alloués à la France**, vise à remplir les objectifs de l'Union Européenne en matière d'énergie et de climat, dans le respect de l'accord de Paris. L'objectif de ce fonds est d'accompagner les régions européennes vers leur neutralité carbone à l'horizon de 2050, tout en limitant les impacts socio-économiques d'une telle transformation pour l'ensemble des Etats européens. Jusqu'alors aucune dotation spécifique n'était prévue pour les RUP.

Un fonds en adéquation avec les actions des Epl ultramarines

Ce Fonds financera notamment des investissements stratégiques **dans les petites et moyennes entreprises -dont les Epl-**, l'économie circulaire, la formation, l'aide à la recherche d'emploi et l'insertion marché du travail des travailleurs en reconversion. Le tourisme durable, l'éducation et l'agriculture pourraient également rentrer dans le champ du Fonds de transition juste. En raison de la situation particulière des régions ultrapériphériques, **ces projets pourront être cofinancés par la Commission européenne à hauteur de 85 %.**

Le vote aura lieu en séance plénière en septembre prochain. La Fédération des Epl reviendra vers vous dès que le Parlement européen se sera prononcé sur le sujet.

Pour plus d'information sur le [Fonds transition juste](#)